

Répertoire chronologique

Date	N° Arrêté	Objet	Folio
07-01-20	03-01/2020	Mise en demeure avant le 17 février 2020 à Monsieur Éric VILLER, de faire cesser le péril de l'état de l'immeuble, en effectuant les travaux de démolition.	1
08-01-20	03-02/2020	Numérotation au « chemin des abeilles » au nom de BEAU Léa	2
23-01-20	03-03/2020	Autorisation à Monsieur DUMON à procéder à la régulation de la population de pigeons biset	3-3v
07/02-20	03-04/2020	Fermeture temporaire du gymnase du 07/02/20 au 10/02/20 à 7h00.	4-4v
15-01-20	03-05/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Monsieur Philippe au droit du 26, place nationale.	5-5v
07-01-20	03-06/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Monsieur GERVAISE, gérant du Bar du Midi.	6-6v
05-01-20	03-07/2020	Autorisation d'occuper le domaine public à Monsieur BOUYER au droit du 17, place nationale.	7-7v
05-01-20	03-08/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Monsieur Mark JUSTICE, propriétaire du « Café du Palais ».	8-8v
15-01-20	03-09/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Madame Patricia CHARROL, au droit du 4, rue Achille SIMON.	9-9v
05-01-20	03-10/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Madame Marine, au droit du 4, rue Gambetta.	10-10v
15-01-20	03-11/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Madame Carole GIACOMONI, propriétaire de l'escapade gourmande.	11-11v
15-01-20	03-12/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Monsieur Said JABOUJ, au droit du 4 bis, rue Fénelon.	12-12v
05-01-20	03-13/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Monsieur AUFAURE VENARD, au droit du 24, place nationale.	13-13v
15-01-20	03-14/2020	Autorisation d'occupation du domaine public à Madame TROLLET, propriétaire du restaurant « Le chabrot ».	14-14v
05-01-20	03-15/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à M. BURROWS, propriétaire du restaurant « Le citronnier ».	15-15v
05-01-20	03-16/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à Monsieur PINALIE, propriétaire du bar « LE MARIGNY ».	16-16v
15-01-20	03-17/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à Monsieur Frédéric BLANCHARDIE, propriétaire du « Café de l'Univers ».	17-17v
05-01-20	03-18/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à la « MAISON DE LA PRESSE », au droit du 8, place nationale.	18-18v
15-01-20	03-19/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à Monsieur	19-19v

		Bernard ROVERE, propriétaire du « Café du Pont ».	
15-01-20	03-20/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à Monsieur VERGER, au droit du 14 et 16, place nationale.	20-20v
15-01-20	03-21/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à Madame Sylvie VINCENT, au droit du 26, rue du 26 mars 1944.	21-21v
17-02-20	03-22/2020	Autorisation d'occuper du domaine public à Monsieur GABOULAUD, gérant de la chocolaterie « La ruchette » au droit du 30, rue du 26 mars 1944	22-22v
19-02-20	03-23/2020	Réalisation de travaux qui mettent fin au péril constaté par l'arrêté n°03-01/2020 en date du 17 janvier 2020.	23-23v
26-02-20	03-24/2020	Délégation de fonctions donné à Madame Monique MORIN	24-25v
02-03-20	03-25/2020	Prescription de la numérotation au «chemin de Grand Champ» .	26-26v
02-03-20	03-26/2020	Prescription de la numérotation au « chemin du Bois de Villevie ».	27-27v
17-02-20	03-27/2020	Interdiction de faire le marché du vendredi matin jusqu'à nouvel ordre dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID 19.	28-28v
13-03-20	03-28/2020	Autorisation à la tenue du marché du vendredi matin sous réserve du respect des mesures précisées dans le présent arrêté.	29-30v
18-05-20	03-29/2020	Mise en demeure de la famille MARTY, avant le 30 juin 2020 à compter de la notification du présent arrêté.	31-31v
19-05-20	03-30/2020	Autorisation à la tenue du marché du vendredi matin sous réserve du respect des mesures précisées dans le présent arrêté.	32-32v
26-06-20	03-31/2020	Autorisation à la tenue du marché du vendredi matin sous réserve du respect des mesures précisées dans le présent arrêté.	33-33v
03-06-20	03-32/2020	Autorisation à Monsieur GERVAISE, gérant du Bar «Le midi» , à occuper 2 places de stationnement, au droit du 37, place nationale.	34-34v
04-06-20	03-33/2020	Reprises par la commune, des concessions dont l'état a d'abandon a été constaté.	35-35v
08-06-20	03-34/2020	Autorisation d'occuper 20m ² sur le domaine public, à Madame VOISIN FERBER, propriétaire du restaurant « L'Armandine » du 4 au 31 décembre 2020, au droit du 45, rue du 26 mars 1944.	36-37v
08-06-20	03-35/2020	Autorisation d'occuper 10m ² sur le domaine public, à Madame Sandrine GOSSET, propriétaire du magasin « La Brûlerie Ribéracoise» du 4 au 31 décembre 2020, au droit du 43, rue du 26 mars 1944.	38-39v
10-06-20	03-36/2020	Reprise initiale du marché du vendredi matin à compter du 12 juin 2020, compte tenu que les règles de distanciation entre les bancs des commerçants soient maintenus.	40-41v

11-06-20	03-37/2020	Reprise initiale du marché du vendredi matin à compter du 12 juin 2020, compte tenu que les règles de distanciation entre les bancs des commerçants soient maintenus.	42-42v
12-06-20	03-38-/2020	Autorisation à reprendre le marché des producteurs le mardi matin à compter du 16 juin 2020, sous réserve du respect des mesures précisées dans le présent arrêté.	43-43v
21-06-20	03-39/2020	Autorisation à l'établissement RIBÉRAC ÉPANOUISSEMENT à poursuivre son activité.	44-44v
01-07-20	03-40/2020	Autorisation à l'établissement Pôle Médical à ouvrir, partie cabinet médicaux, établissements de soins, au 30 sis, rue de la Rigaudie.	45-45v
01-07-20	03-41/2020	Autorisation à l'établissement de soins avec hébergement à ouvrir la partie neuve, au sis rue Jean MOULIN.	46-46v
10-07-20	03-42/2020	Autorisation à Monsieur DANIAUD d'occuper 3 places de stationnement du 11 juillet jusqu'à la fin octobre 2020.	47-48v
15-07-20	03-43/2020	Autorisation à Monsieur GADY d'occuper un emplacement pour son camion pizza « La fringale » tous les mardis soirs de 18h à 21h, à partir du 21 juillet jusqu'au 31 décembre	49-50v
17-07-20	03-44/2020	Interdiction de pratiquer du sport sur le terrain d'honneur du rugby du 17 juillet au 10 août 2020.	51-51v
20-07-20	03-45-2020	Chaque adjoint sera chargé de suivre tous les dossiers relevant des domaines délégués.	52-53v
20-07-20	03-46/2020	Délégation donné à Monsieur Sébastien PORTAL, directeur des services techniques, à l'effet de signer les devis n'excédant pas 1.000€.	54-54v
20/07/20	03-47/2020	Une capture en cages trappes des chats errants se déroulera du 20 juillet au 31 décembre 2020, puis ils seront conduits vers les vétérinaires.	55-55v
22-07-20	03-48/2020	Délégation de fonctions accordées Omadame Catherine BEZAC-GONTHIER pour la période du 25/07/20 au 04/08/2020.	56-56v
21-07-202	03-49/2020	L' arrêté n°03-34/2020 est abrogé.	57-58v
21-07-20	03-50/2020	Autorisation à Madame Sandrine GOSSET, propriétaire du magasin « La brûlerie Ribéracoise » à occuper 10m ² du 4 juin au 31 décembre 2020.	59-60v
21-07-20	03-51/2020	Autorisation à Monsieur GABOULAUD, gérant de Chocolaterie « La Ruchette» à occuper 6m ² du 15 juin au 31 décembre 2020, au 30, rue du 26 mars 1944.	61-62v
20-07-20	03-52-2020	Autorisation à Monsieur DANIAUD, d'occuper 27m ² , soit 3 places de stationnement du 11 juillet jusqu'à la fin octobre 2020, au 32, place nationale.	63-64v
05-08-20	03-53/2020	Autorisation au Pôle Médical d'ouvrir la partie dialyse et la balnéothérapie.	65-65v
06-08-20	03-54/2020	Interdiction d'utiliser le terrain synthétique en raison de la canicule du 06 au 20 août inclus 2020.	66-66v

07-08-20	03-55/2020	Il est prescrit la numérotation suivante sur la place Alsace LORRAINE	67-67v
13-08-20	03-56/2020	L'arrêté n° 03-54/2020 est abrogé au vue des conditions météorologiques	68-68v
01-09-20	03-57/2020	Autorisation à Monsieur Philippe VINCENT, gérant de l'entreprise « Atelier Fleuriste » à occuper 30m ² pour toute l'année 2020.	69-69v
01-09-20	03-58/2020	Autorisation à Monsieur GERVAISE, gérant du Bar du Midi » à occuper 37m ² pour toute l'année 2020.	70-70v
01-09-20	03-59/2020	Autorisation à Monsieur BOUYER est autorisé à occuper 88m ² du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2020, au droit du 17, place nationale.	71-71v
01-09-20	03-60/2020	Autorisation à Monsieur Justice MARK, propriétaire du « Café du palais », à occuper 25m ² pour l'année 2020.	72-72v
01-09-20	03-61/2020	Autorisation à Madame Patricia CHARROL à occuper 14m ² pour l'année 2020.	73-73v
01-09-20	03-62/2020	Autorisation à Monsieur Jean-Paul GAB OULAUD, gérant de la chocolaterie « La Ruchette » à occuper 6m ² du 15 juin au 31 décembre 2020.	74-74v
01-09-20	03-63/2020	Autorisation à Monsieur DANIAUD à occuper 27m ² , soit 3 places de stationnement, au droit du 32, place nationale du 11 juillet à fin octobre.	75-75v
01-19-20	03-64/2020	Autorisation à Monsieur Marine EDMOND à occuper 1m ² , pour l'année 2020.	76-76v
01-09-2020	03-65/2020	Autorisation à Madame Carole GIACOMI, propriétaire de « L'Escapade Gourmande », à occuper 30m ² tous les vendredis matin.	77-77v
01-09-20	03-66/2020	Autorisation à Madame Sandrine GOSSET, propriétaire de la « Brûlerie Ribéracoise » à occuper 10m ² , du 4 juin au 31 décembre 2020.	78-78v
01-09-20	03-67/2020	Autorisation à Monsieur Said JABOUJ à occuper 10m ² , au droit du n°4 bis, rue fénelon, pour l'année 2020.	79-79v
01-09-20	03-68/2020	Autorisation à Madame FERBER, propriétaire de L'Armandine » à occuper 20m ² , du 4 juin au 31 décembre 2020.	80-80v
01-09-20	03-69/2020	Autorisation à Monsieur AUFAURE à occuper 25,8m ² , au droit du 24, place nationale, pour l'année 2020.	81-81v
01-09-20	03-70/2020	Autorisation à Madame TROLLET, propriétaire du « CHABROT » à occuper 4m ² , du 1 ^{er} mai au 31 décembre 2020.	82-82v
01-09-20	03-71/2020	Autorisation à M. BURROWS, propriétaire du « CITRONNIER » à occuper 39m ² , pour toute l'année.	83-83v
01-09-20	03-72/2020	Autorisation à Monsieur PINALIE, propriétaire du bar « Le Marigny », à occuper 4m ² , du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2020.	84-84v

01-09-20	03-73/2020	Autorisation à Monsieur Frédéric BLANCHARDIE, propriétaire du « Café de l'Univers », à occuper 5,95m ² , pour l'année 2020.	85-85v
01-09-20	03-74/2020	Autorisation à « La Maison de la Presse » à occuper 3m ² , pour toute l'année 2020.	86-86v
01-09-20	03-75/2020	Autorisation à Monsieur Bernard ROVERE, propriétaire du « Café du Pont », à occuper 15m ² , pour toute l'année 2020.	87-87v
01-09-20	03-76/2020	Autorisation à Monsieur VERGER, à occuper 2,86m ² , pour toute l'année 2020.	88-88v
01-09-20	03-77/2020	Autorisation à Madame Sylvie VINCENT à occuper 12m ² , pour toute l'année 2020.	89-89v
08-09-20	03-78/2020	Autorisation à Monsieur William GYRY de stationner un véhicule taxi, Cette autorisation de stationnement porte le numéro 3.	90-90v
10-09-20	03-79/2020	La salle des Arts martiaux du gymnase municipal, rue couleau ? est interdite aux scolaires jusqu'à nouvel ordre.	91-91v
11-09-20	03-80/2020	À partir du 11 septembre, fermeture des installations sportives et jusqu'à nouvel ordre.	92-92v
16-09-20	03-81/2020	À partir du 16 septembre, les installations sportives seront réouvertes.	93-93v
04-10-20	03-82/2020	Pratique sportive interdite sur le terrain naturel du stade d'honneur de rugby.	94-94v
08-10-20	03-83/2020	Délégation est donné à Monsieur Joël DAVRINCHE, à l'effet de signer les devis et bons de commande n'excédant pas 250€.	95-95v
08-10/2020	03-84/2020	Délégation est donné à Monsieur Denis FEYDY, à l'effet de signer les devis et bons de commande n'excédant pas 250€.	96-96v
13-10/20	03-85/2020	Il est fait opposition au transfert du pouvoir de police administrative spéciale en matière de : Assainissement non collectif – entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage – voirie - habitat	97-97v
16-10-20	03-86/2020	Autorisation au cirque »HARTINI « à installer un chapiteau , Place de s Beauvières, à compter du 19 octobre 2020.	98-98v
22-10-20	03-87/2020	Autorisation à »DINO PARK « à installer ses chapiteaux et ses structures gonflables, à compter du 08 novembre au 23 novembre inclus 2020.	99-99v
26-10-20	03-88--20	Monsieur Alain DUBOIS, Conseiller Municipal, est délégué à la SEMop , à compter du 28 octobre 2020.	100-100v
30-10-2020	03-89/2020	À compter de ce jour et jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020, le gymnase municipal, sera réservé exclusivement à la cité scolaire.	101-101v
31-10-20	03-90/2020	L'arrêté n°03-89/2020 est annulé et remplacé.	102-102v

31-10-20	03-91/2020	L'arrêté n°03-88/2020 est annulé et modifié.	103-103v
31-10-20	03-92/2020	Autorisation aux commerces recevant du public à rester ouverts à partir de ce jour.	104-104v
02-11-20	03-93-2020	Du 02 novembre au 1 ^{er} décembre 2020, un point d'info confinement solidarité aura lieu au 13, place du Général de Gaulle.	105-105v
06-11-20	03-94/2020	L'arrêté n°03-92/2020 est abrogé conformément à l'ordonnance e référé n°2004998 du Tribunal Administratif de Bordeaux.	106-106v
09-11-20	03-95/2020	Les terrains de Football extérieurs sont accessibles aux établissements scolaires du primaire et du secondaire.	107-107v
17-11-20	03-96/2020	Autorisation pour l'année 2020 d'ouvrir deux dimanches aux commerces de détail.	108-108v
18-11-20	03-97/2020	Autorisation à la SARL AMBULANCES MARTIN de stationner un véhicule taxi. Cette autorisation de stationnement porte le numéro 04.	109-109v
18-11-20	03-98/2020	Autorisation à la SARL AMBULANCES MARTIN de stationner un véhicule taxi. Cette autorisation de stationnement porte le numéro 05.	110-110v
18-11-20	03-99/2020	Autorisation à la SARL AMBULANCES MARTIN de stationner un véhicule taxi. Cette autorisation de stationnement porte le numéro 06.	111-111v
26-11-20	03-100/2020	À compter de ce jour et jusqu'à nouvel, le gymnase municipal, situé rue Couleau, sera réservé exclusivement à la cité scolaire.	112-112v
27-11-20	03-101/2020	L'arrêté municipal n °03-100/2020 est abrogé.	113-113v
30-11-20	03-102/2020	À compter de ce jour, les installations sportives seront réouvertes et les vestiaires resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.	114-114v
30-11-20	03-103/2020	Une capture de campagne avec des cages trappes se déroulera durant le mois de décembre pour les chats errants.	115-115v
	03-104/2020	Autorisation à Monsieur TARNAUD de stationner un véhicule taxi. Cette autorisation de stationnement porte le numéro 02.	116-116v
09-12-20	03-105/2020	Nomination de Madame Mélanie CELERIER en tant que régisseur titulaire de la régie de recettes de la « Régie Culturelle de Proximité »	117-117v
09-12-20	03-106/2020	Nomination de Madame Mélanie CELERIER en tant que régisseur titulaire de la régie de recettes de la « Régie Culturelle de Proximité – Ventes Diverses »	118-118v
09-12-20	03-107/2020	Nomination de Madame Mélanie CELERIER en tant que régisseur titulaire de la régie de recettes de la « Régie Culturelle de Proximité » (conditions voir les articles)	119-119v

07-12-20	03-108/2020	Délégation de signature à Mesdames DUBOIS et LEBRIAT, pour toutes les opérations d'état civil	120-120v
10/12/20	03-111/2020	Admission à titre provisoire en soins psychiatriques de Monsieur Pascal CARRÉ	121-121v
14/12/20	03-112/2020	À compter du 15 décembre 2020, la grande salle du gymnase sera ouverte exclusivement pour la pratique sportive des mineurs	122-122v